

AFFAIRE N° 3

APPROBATION MARCHÉ de GRÉ à GRÉ pour RÉFECTION DIFFÉRENTES RUES de la VILLE.

M. le MAIRE. - Par délibération en date du 21 Avril 1950 vous avez émis le vote de principe d'un emprunt de 6.000.000 de frs pour la réfection de différentes rues de la Ville de Saint-Denis. La longueur à réparer serait de 2 Kms.

Je soumetts aujourd'hui, à votre approbation, le marché de gré à gré relatif aux travaux de réfection de différentes ^{rues} de la Ville à passer avec les Entreprises Métropolitaines et Coloniales (pièce annexée au procès-verbal)

Je mets aux voix.

Adopté à la majorité.

*soumis à l'approbation
le Préfet
le 22/6/50
notre Général
Bureau Division de l'Équipement
Sigue: Gasparini*

*Approuvé: . . .
St Denis le 22/6/50
Le Préfet absent
Le Secrétaire Général assurant l'administration
du Département
Sigue: Bozzi*